



Service Extrascolaire



PROJET PEDAGOGIQUE 2018:

Accueil des mercredis et journées pédagogiques - Libr'Accueil - C.P.A.S. de Libramont-Chevigny

Ces accueils (mercredis et journées pédagogiques) se déroulent à Libr'Accueil, Rue du Printemps, 25 à 6800 Libramont-Chevigny.

Pour tout renseignement, s'adresser à Gaëtane Duplicy :

Libr'Accueil - Service Extrascolaire

Rue du Printemps, 25, 6800 Libramont-Chevigny.

Téléphone : 061/51.01.32

Fax : 061/24.08.19

E-mail: gaetane.duplicy@libraccueil.be

L'équipe d'encadrement est composée de personnes qualifiées dans le domaine de l'accueil de l'enfance. La gestion matérielle et financière est assurée par le Centre Public d'Action Sociale, représenté par son Président, Monsieur Christophe MOUZON et sa Directrice Générale, Madame Nancy JEROUVILLE.

I. OBJECTIFS ET CADRE.

1.1. Respect des convictions idéologiques, philosophiques ou politiques des enfants et des parents

Toute forme de comportement discriminatoire basé sur le sexe, la race ou l'origine socioculturelle sera sanctionnée. Nous nous assurons de l'inclusion de l'enfant quelles que soient ses origines, ses croyances, son handicap. Nous sommes en perpétuelle réflexion par rapport aux valeurs que nous défendons : diversité, mixité, inclusion, respect, autonomie de l'enfant, ...

1.2. Activités généralistes, optique d'éducation permanente, prise en compte et compréhension de la notion de temps libre

L'objectif poursuivi lors de la recherche d'activités est de permettre à chaque enfant participant d'élargir son champ de connaissances en fonction de son âge : sports (découverte de l'escrime,...) activités culturelles (bibliothèque, ludothèque,...), bricolages, jeux d'équipe, activités intergénérationnelles, rencontre avec les patients de gériatrie,...

Les temps d'activités sont évidemment organisés en alternance avec des temps libres surveillés (pauses récréatives, temps de midi, jeux libres).



1.3. Objectif de favoriser le développement physique de l'enfant

Une activité sportive adaptée est proposée aux enfants : parcours de psychomotricité pour les plus jeunes, promenade, jeux de ballons, jeux d'équipes, ... Si le temps le permet, les activités physiques se déroulent à l'extérieur. Dans le cas contraire, elles ont lieu dans la salle multisports de Libr'Accueil (400 m²).

1.4. Objectif de favoriser la créativité de l'enfant

Des activités artistiques et autres sont au programme lors de ces accueils : techniques de peinture diverses, pâte à sel, pâte à modeler, matériaux de récupération, création d'un jardin, bricolage... Le programme d'activités est prévu à l'avance mais est adapté en fonction du nombre d'enfants, de leur âge, de la météo, des demandes "plus particulières" d'enfants, ... Certaines activités permettent la possibilité aux enfants de choisir entre divers ateliers, différentes techniques, ...

1.5. Objectif d'intégration de l'enfant dans le groupe, d'apprentissage de la citoyenneté et de l'esprit de solidarité

Après le temps de l'accueil des enfants, la journée/l'après-midi commence toujours par un rassemblement/moment de jeux libres. C'est le moment où chaque enfant se présente, cela permet à chacun d'apprendre à se connaître sous forme de petits jeux. L'animatrice explique les activités de la journée/l'après-midi.

En général et toujours en fonction du nombre d'enfants, lors des activités et des jeux collectifs, les enfants sont répartis dans de petits groupes selon leur âge pour pouvoir participer et jouer dans des conditions optimales. Cela permet également de mieux prendre en compte les rythmes et les capacités de chacun lors des différents moments de la journée (par exemple : sieste, repos ou juste besoin d'un moment plus calme).

Pour certaines activités, il n'y a pas de distinction d'âge. De plus en plus, nous proposons des jeux "multi-âges" dans le but de développer l'esprit de solidarité des enfants. Cela permet de responsabiliser les plus grands et d'inculquer à tous le plaisir de la vie en communauté. Il y a également des animations intergénérationnelles avec les seniors de la Maison d'Accueil Communautaire qui se situe dans les locaux de Libr'Accueil.

Ces différentes activités favorisent la coopération, permettent l'échange de savoirs, le respect des règles de vie en groupe telles que : le partage, le droit à la différence, ...

Les enfants ainsi que l'équipe d'animations sont invités à gérer les énergies de manière réfléchie et rationnelle et à respecter l'environnement ; par exemple, fermer les lampes des toilettes, ne pas gaspiller l'eau, trier les déchets, récupérer des matériaux pour les bricolages, ...



II. MOYENS ET DISPOSITIONS CONCRETES POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

2.1. Infrastructure adaptée et offrant des garanties suffisantes d'hygiène et de sécurité

L'accueil du mercredi et des journées pédagogiques se déroule dans les locaux de Libr'Accueil. Le service dispose de ses propres locaux pour un total de 570 M2 : espaces d'activités créatives, de sieste, d'accueil, sanitaires, salle multisport.

D'autres locaux sont accessibles en priorité : salle polyvalente avec cuisine et salle informatique.

Libr'Accueil dispose également d'un parc extérieur avec des potagers suspendus, un terrain de pétanque et une aire de jeux et de détente à l'usage exclusif des usagers de Libr'Accueil pendant les périodes d'accueil.

Des sanitaires (WC et lavabos) adaptés aux enfants de 2,5 ans à 12 ans sont disponibles et sont renseignés par des portes de couleur différente. Les enfants de moins de 6 ans sont accompagnés par une puéricultrice qui les guide dans les gestes d'hygiène de base.

En cas d'incendie, il existe une sortie de secours directement accessible dans le couloir du service extrascolaire. Des exercices d'évacuation sont réalisés de temps à autre ; ils permettent de mettre en pratique la procédure incendie, un débriefing a lieu après chaque exercice.

2.2. Aménagement, organisation en espaces de vie adaptés à l'âge, aux spécificités des enfants, à l'esprit de vacances

Les activités se déroulent dans plusieurs locaux adaptés au type d'activité :

- ⇒ 4 salles d'activités : chaque groupe d'âge ne disposera pas de son propre local mais les groupes d'âge occuperont en alternance les différentes salles mises à leur disposition et ce tout au long de la journée ;
- ⇒ une salle multisports de 400 m2 qui peut être utilisée pour des jeux ou pour le sport quand le temps ne permet pas de sortir ;
- ⇒ un local de sieste pour les plus petits ;
- ⇒ accès à une salle informatique ;
- ⇒ les repas se prennent dans la salle polyvalente située au rez-de-chaussée ;
- ⇒ les salles sont décorées par les enfants (ex. : empreintes des mains, hublots, ...) ;
- ⇒ un parc de loisirs extérieur sécurisé de plus de 3.000 m2.
- ⇒ un coin détente et lecture

2.3 Ressources matérielles et matériel adapté à tous les enfants

Le mobilier est adapté en fonction des âges : chaises et tables de différentes tailles.

Les sanitaires sont également adaptés aux enfants (en nombre et en taille) et nettoyés quotidiennement.



Le matériel est abondant et diversifié :

- ⇒ de bricolage : adapté aux activités et renouvelé selon les besoins ;
- ⇒ de sport : ballons, raquettes, équipement de base de psychomotricité, tapis, bancs, ... ;
- ⇒ de sieste : petits lits et couvertures à disposition ;
- ⇒ de jeux : jeux de société, jeux de construction, jeux de coopération, livres, ...

Le matériel est continuellement entretenu et renouvelé si besoin.

2.4 Connaissances et exploitation de l'environnement et du réseau local

La commune de Libramont-Chevigny dispose de multiples lieux accessibles aux enfants : des plaines de jeux, des espaces verts, un cinéma, un parcours sur la sécurité à vélo, des espaces boisés, ... parfois utilisés lors de ces accueils.

Des partenariats existent : bibliothèque, ludothèque, centre culturel, hôpital, clubs sportifs, ...

2.5. Activités (type, rencontre des attentes et besoins des enfants, possibilité d'initiative et de choix des participants)

Les activités proposées sont diversifiées : sports (parcours de psychomotricité pour les petits, jeux de ballons, initiation à l'escrime lors du Rhéto Trophy), bricolages, jeux de coopération, ...

Les enfants sont régulièrement sollicités pour proposer des activités.

2.6. Organisation, rythmes et gestion du temps (respect du rythme des enfants, gestion des moments de transition) - organisation des groupes d'enfants, accueil des nouveaux, animateurs de référence

Les enfants sont accueillis dans une ambiance familiale. Tant les accueillantes que les animatrices privilégient l'écoute, la communication et l'accueil personnalisé de chaque enfant.

Au cours de la journée et en fonction du nombre d'enfants, ceux-ci sont répartis en 4 groupes d'âge (les pré et 1^{ère} maternelle ; 2^{ème} et 3^{ème} maternelle ; 1^{ère} à 4^{ème} primaire ; 5^{ème} primaire et plus). Chaque groupe est géré par une animatrice de référence.

Les enfants répartis de cette façon, dans de plus petits groupes, peuvent bénéficier d'attentions particulières de la part des animatrices.

Organisation journée pédagogique-type :

7h00 - 9h00	Accueil
9h00 - 10h15	Activités
10h15 - 10h30	Collation
12h00 - 13h30	Repas et temps libre surveillé
13h00 - 15h00	Sieste pour les petits
13h30 - 16h00	Activités
16h00 - 16h30	Goûter
16h30 à 18h30	Accueil

Organisation mercredis :

11h30-13h30	Repas et temps libre
13h00-15h00	Sieste pour les petits
13h30-16h00	Activités
14h30-16h00	Aide aux devoirs
16h00-16h30	Goûter
16h30-18h30	Accueil



Lors des journées pédagogiques, une accueillante assure l'accueil tous les matins de 7h00 à 9h00 et tous les soirs de 16h30 à 18h30 (à partir de 6h30 et jusqu'à 19h00 sur demande préalable des parents lors de l'inscription).

La mise en place d'une journée-type/d'un après-midi-type permet aux enfants d'avoir des repères tout au long de la journée/l'après-midi ; cela favorise la transition entre les divers moments (école, sport, collation, activités,...). L'organisation des activités s'adapte, en général, au rythme des enfants (les activités sont entrecoupées de pauses; chaque enfant se repose selon ses besoins,...). Le temps de midi est suivi d'un temps de récréation.

III. MOYENS HUMAINS

Les mercredis 3 animatrices sont présentes ainsi que l'animatrice de l'aide aux devoirs.

Lors des journées pédagogiques, 5 animatrices (3 puéricultrices, 1 auxiliaire de l'enfance en structure collective et une éducatrice A2) sont disponibles et prévues en fonction du nombre d'inscriptions.

Une accueillante assure l'accueil le matin de 7h00 à 9h00 et tous les soirs de 16h30 à 18h30 (à partir de 6h30 et jusqu'à 19h00 sur demande préalable des parents lors de l'inscription).

3.1. Processus d'appropriation et/ou de construction du projet par l'équipe d'animation

Le projet est rédigé selon le canevas de l'ONE. Il est le résultat du travail de l'équipe composée entre autre de : la responsable extrascolaire, la Directrice Générale et la coordinatrice de projets du C.P.A.S.

Dans le local d'accueil, les accueillantes et animatrices disposent d'un "carnet de communication" où elles notent non seulement tous les messages mais également leurs idées et propositions d'amélioration.

Le projet est construit en fonction de ces propositions d'amélioration, des remarques émises par les animatrices et les accueillantes et des conclusions réalisées après chaque débriefing.

Le projet est ensuite soumis à la lecture des animatrices et accueillantes.

3.4. Type de relations prônées au sein de l'équipe d'encadrement, entre animateurs et enfants, avec les parents, entre enfants

Les animateurs s'engagent à travailler en équipe et à partager les moments de surveillance entre collègues.

Les animateurs s'engagent à privilégier l'écoute, le dialogue et la communication tant envers les enfants que les parents.

3.5. Appropriation et co-construction des règles de vie par tous les acteurs

Les règles de vie de groupe sont construites avec les enfants (Exemple: je ne rentre pas dans les locaux sans les animateurs, je ne donne pas de coups, je fais attention au matériel, j'écoute les animateurs, je reste poli, ...)



Service Extrascolaire



En cas de non-respect de la règle, l'adulte se servira de la charte affichée pour rappeler la règle à l'enfant (ou la lui fera relire en fonction de son âge) et, en fonction de l'acte commis, demandera à l'enfant ce qu'il propose pour réparer son erreur et, de toutes façons, lui demandera de s'excuser. En cas de récidive, l'adulte avertira l'enfant de la gradation de la sanction : se poser 2 à 3 minutes pour réfléchir à son acte, prévenir que ses parents vont être mis au courant, envoyer l'enfant dans le bureau de la responsable extrascolaire, l'envoyer dans le bureau de la Directrice Générale et enfin envoyer un courrier officiel aux parents pour les avertir du comportement néfaste de leur enfant et de leur renvoi éventuel si aucune amélioration n'est constatée.

Pour le C.P.A.S.,

**La Directrice Générale,
Nancy JEROUVILLE**

**Le Président,
Christophe MOUZON**

**La Coordinatrice
Gaëtane DUPLICY**